

Dispositif 4C - *des clés pour des connaissances et des compétences, et une carrière*



Les dispositifs compétences clés à l'ANFH – Origine



Antériorité

Des initiatives territoriales qui débutent en 2010



Une démarche nationale : PSN 2016-2019

- Partenariat avec  ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Électrisme)
- Création d'un dispositif compétences clés – visibilité nationale – sensibilisation interne

Une confirmation de l'engagement national : PSN 2020-2023



Ambition 1 – objectif 1 : « Mettre en place un dispositif Compétences Clés spécifique et adapté aux secteurs de la santé, médico-social et social »

Un cadre de référence unique

- Les 8 domaines du socle de connaissance et compétences tel que défini par le code du travail
- Les « 4 degrés dans les situations d'illettrisme » proposés par l'ANLCl
- Des modalités de positionnement basées sur l'utilisation d'outils communs proposés par l'ANFH, et en particulier, l'utilisation d'une grille de positionnement commune ;
- Des modalités de déploiement du dispositif lisibles notamment :
 - Des durées de formation définies
 - Des modalités pédagogiques précisées
 - Selon le degré de maîtrise initiale des agents

Les 4 degrés dans les situations d'illettrisme proposés par l'ANCLI

- Degré 1 : Repères structurants
- Degré 2 : Compétences fonctionnelles pour la vie courante
- Degré 3 : Compétences facilitant l'action dans des situations variées
- Degré 4 : Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance.

Les 8 domaines du socle de connaissances et de compétences

Décret du 13 février 2015 : 7 modules constitutifs

- La communication en français ;
- L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
- L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;
- L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ;
- La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018 : 8^{ème} module complémentaire

- L'acquisition des connaissances et des compétences relatives aux usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.

Une offre nationale construite autour de 2 blocs

A/ Sensibilisation et professionnalisation des acteurs

Aide à l'appropriation de la problématique

destinée à l'ensemble des
professionnels hospitaliers
susceptibles d'orienter vers le
dispositif

B/ Parcours de formation agents

1) Positionnement

2) Parcours pour les agents de
degrés 1-2

3) Parcours pour les agents de
degrés 3-4

1/ Sensibilisation et professionnalisation des acteurs

- Clarification du périmètre couvert par la question des compétences clés
 - Page « [Compétences clés – dispositif 4C](#) » dans la rubrique THEMATIQUE du site ANFH
- Mise en place d'outils communs pour faciliter le repérage (disponible sur le site [anfh.fr](#)) :
 - Outil de repérage commun
 - Fiches pratiques
 - Faisceaux d'indices pour mieux identifier les situations problématiques,
 - ...

2/ Sensibilisation et repérage

1/2 journée de sensibilisation (présentiel ou webinaire)

Ateliers pédagogiques (présentiel ou webinaire)

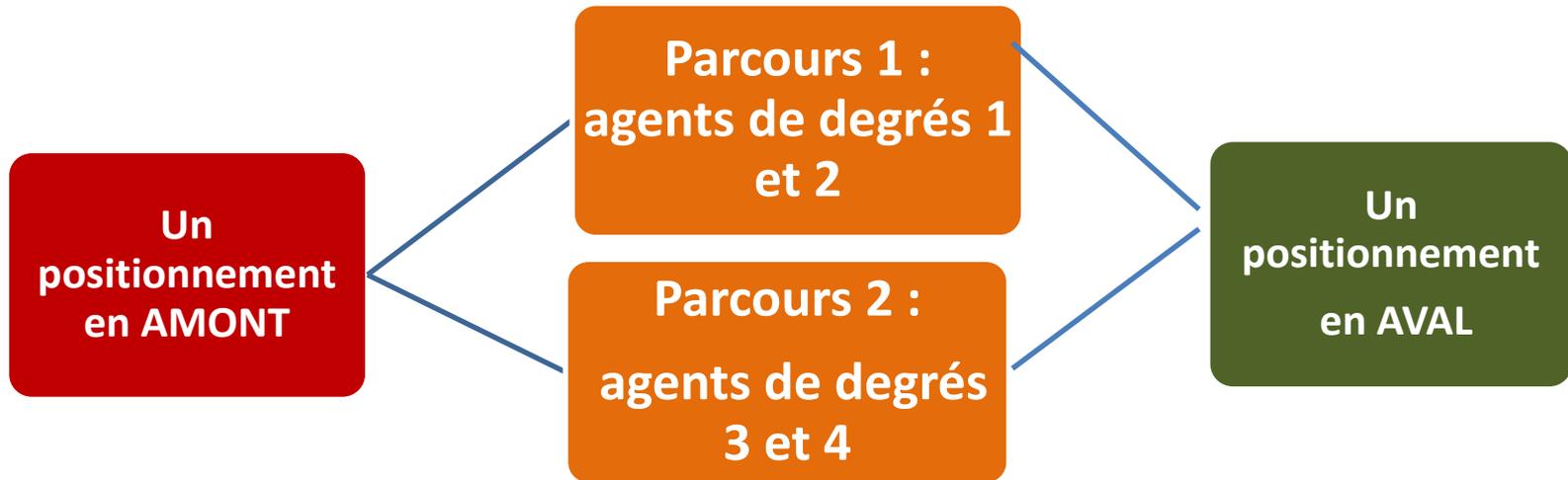
Outil numérique de diagnostic EV@GILL

Kit pratique :
Fiches « comprendre » et « agir »

Clips pédagogiques (5-7 minutes)

Outil d'aide au repérage [EV@COB](#) (plateforme d'évaluation des compétences de base)

3/ Parcours de formation pour les agents

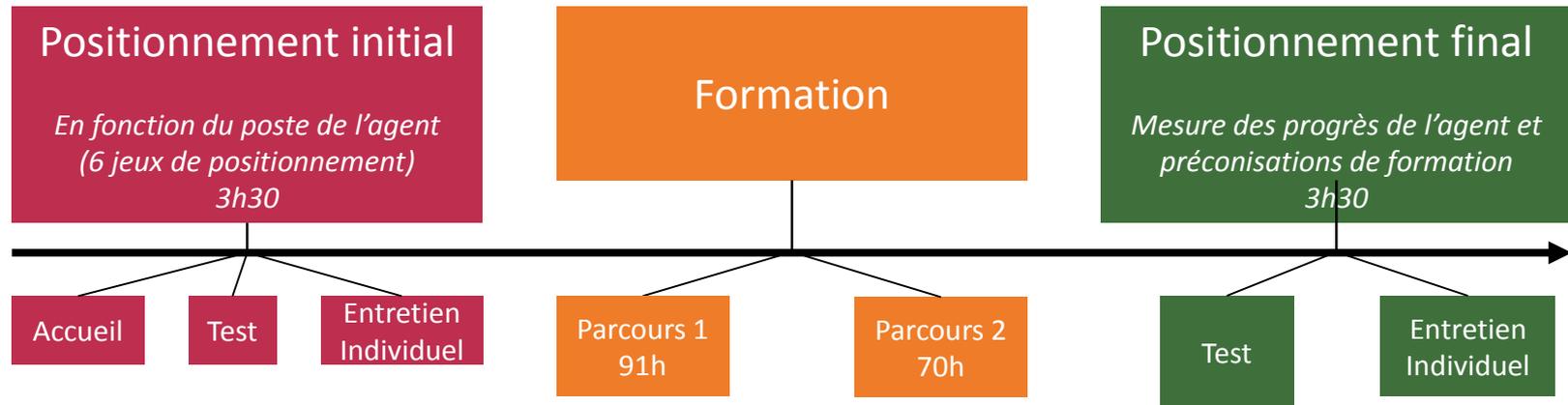


Un seuil et même interlocuteur pour l'agent tout au long du parcours :
AMS Grand Sud

Le parcours agent



B/ Déroulé du parcours



Positionnement initial : simulation d'une journée type de l'agent.
L'agent se voit remettre son Plan Individuel de Formation (PIF)

Formation : proposition du Parcours 1 ou 2 en fonction des résultats du positionnement.

Positionnement final : nouvelle simulation d'une journée type à mettre en regard du positionnement initial et préconisations individuelles.

Parcours 1 Niveau degré 1 et 2 : 91 h

- **Rythme** : 2 jours par semaine sur 6 semaines
- **Méthodes Pédagogiques** : contrôle continu et évaluation à l'issue de la formation. Partie théorique en présentiel avec possibilité de distanciel
 - Temps en présentiel : activités ludiques et échanges avec le formateur, enseignement multimodal via la plateforme de formation en ligne AMS Connect
 - Temps en distanciel : approfondissement des compétences à son rythme et sous tutorat via des quiz, capsules pédagogiques, visios et outils collaboratifs

Contenus :

1. Calculer, se repérer dans le temps et l'espace pour réaliser une activité : 14 h
2. Repérer et comprendre l'essentiel des documents écrits : 35 h
3. Communiquer avec les usagers et le collectif de travail : 28 h
4. Utiliser un poste informatique : 14 h

Parcours 2 Niveau degré 3 et 4 : 70 h

- **Rythme** : 2 jours par semaine sur 5 semaines
- **Méthodes Pédagogiques** : contrôle continu et évaluation à l'issue de la formation. Partie théorique en présentiel avec possibilité de distanciel
 - Temps en présentiel : activités ludiques et échanges avec le formateur, enseignement multimodal via la plateforme de formation en ligne AMS Connect
 - Temps en distanciel : approfondissement des compétences à son rythme et sous tutorat via des quiz, capsules pédagogiques, visios et outils collaboratifs

Contenus :

1. Utiliser des calculs pour gérer son activité, planifier son activité : 21 h
2. Présenter par écrit ou oralement une situation professionnelle: 35 h
3. Utiliser et choisir des outils numériques : 14 h

Caractéristiques de l'offre régionale

Apprentissage
contextualisé

Parcours
et suivi
individualisés

Petits groupes
6 – 12
personnes

Présentiel
enrichi
ou
Distanciel

Bienveillance,
convivialité,
jeux

Et concrètement ? Nous vous invitons à regarder cette animation :

<https://vimeo.com/526200883/897ce3d5b2>

Caractéristiques de l'offre régionale

- Public cible mieux appréhendé
- Articulation accentuée entre positionnement et formation
- Qualité de la restitution du positionnement
- Pédagogie individualisée, en lien avec les situations professionnelles
- Durée de la formation plus importante

Calendrier de déploiement en Occitanie

- **Bilans de positionnement en amont**
 - A Toulouse : **27 mai et 15 juin 2021**
 - A Montpellier : **20 mai et 8 juin 2021**

- **Parcours de formation au 2d semestre 2021**

Dates du début de la formation : **Septembre 2021**

Rythme : **Module 1** : 2 jours par semaine sur 6 semaines

Module 2 : 2 jours par semaine sur 5 semaines

POUR ALLER PLUS LOIN

sur les notions de compétences clés et Illettrisme

Monographie « Maîtriser les compétences clés »

<https://www.anfh.fr/publications/maitriser-les-competences-cles-monographie>

ANLCI : <http://www.anlci.gouv.fr/>

Parcours de formation e-learning de l'ANLCI :

<http://www.anlci-elearning.com/>

Dispositif 4C - *des clés pour des connaissances et des compétences, et une carrière*

Vos interlocutrices ANFH Occitanie :

Florence BOCQUEL (f.bocquel@anfh.fr)

Anissa BOUKHALFI (a.boukhalfi@anfh.fr)

